

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Grenoble Alpes Métropole, Le Forum - Accueil (DGASTM-DACP) - 3 rue Malakoff - CS 50053, Point(s) de contact : M. CARASSIO, 38031, Grenoble Cedex 1, F, Téléphone : (+33) 4 76 59 58 07, Courriel : commandepublicquemetro@lametro.fr, Code NUTS : FRK24

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.lametro.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://lametro.marcoweb.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://lametro.marcoweb.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://lametro.marcoweb.fr>

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Entretien, maintenance et fourniture des équipements de contrôle d'accès et systèmes intégrés

Numéro de référence : 17CP90S

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 42961100

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Grenoble-Alpes Métropole a équipé ses bâtiments de systèmes de gestion de contrôle d'accès centralisé ainsi que de systèmes intégrés de sécurité. Il y a 6 possibilités d'équipements pour les bâtiments de la Métropole : - Equipement en contrôle d'accès et intrusion (marque TIL) - Equipement en contrôle d'accès (TIL) et intrusion

(marque ARITECH) - Equipement en contrôle d'accès (TIL) et vidéo (Milstone) - Equipement en contrôle d'accès (TIL), vidéo (Milstone) et intrusion (soit TIL soit Aritech) - Equipement en intrusion (soit TILL soit Aritech) - Equipement en vidéo (Milstone)

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 900 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Entretien, maintenance et fourniture des équipements de contrôle d'accès et systèmes intégrés (intrusion) TIL

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 42961100

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 45312200

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK24

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Offre de base : Le présent marché a pour objet l'exécution des prestations : o d'entretien, o de maintenance o de fourniture des équipements et de formation nécessaires au bon fonctionnement des systèmes de contrôle d'accès et systèmes intégrés des locaux et sites de Grenoble-Alpes Métropole. Variante non obligatoire : o la télégestion des équipements La présentation d'une solution de base est obligatoire. La variante est facultative.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 400 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

Reconduction tacite 3 fois 1 an soit une durée totale de 4 ans reconductions comprises

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : oui

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Les prestations, objet de la présente consultation, pourront donner lieu, avec l'attributaire du présent contrat, à un nouveau marché pour la réalisation de prestations similaires.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Contrôle d'accès

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : entretien, maintenance et fourniture des équipements intrusions filaires et radio ARITECH et autres

Lot n° : 2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 42961100

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 45312200

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK24

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Offre de base : Le présent marché a pour objet l'exécution des prestations : o d'entretien, o de maintenance o de fourniture des équipements et de formation nécessaires au bon fonctionnement des systèmes anti -intrusion des locaux et sites de Grenoble-Alpes Métropole. Variante non obligatoire : o la télégestion des équipements La présentation d'une solution de base est obligatoire. La variante est facultative.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 300 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

Reconduction tacite 3 fois 1 an, soit une durée totale de 4 ans reconduction comprises.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

- Des variantes seront prises en considération : oui
- II.2.11) Information sur les options
Options : oui
Description des options : Les prestations, objet de la présente consultation, pourront donner lieu, avec l'attributaire du présent contrat, à un nouveau marché pour la réalisation de prestations similaires.
- II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques
- II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14) Informations complémentaires :
Mots descripteurs : Contrôle d'accès
- II.2) DESCRIPTION
- II.2.1) Intitulé : Entretien, maintenance et fourniture des équipements de vidéosurveillance (Milestone)
Lot n° : 3
- II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
Code CPV principal : 42961100
Descripteur supplémentaire :
Code CPV principal : 45312200
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FRK24
Lieu principal d'exécution :
- II.2.4) Description des prestations : LOT N°3 : Marché entretien, maintenance et fourniture des équipements de vidéosurveillance (Milestone) Offre de base : Le présent marché a pour objet l'exécution des prestations : o d'entretien, o de maintenance o de fourniture des équipements et de formation nécessaires au bon fonctionnement des systèmes de vidéosurveillance des locaux et sites de Grenoble-Alpes Métropole. Variante non obligatoire : o la télégestion des équipements La présentation d'une solution de base est obligatoire. La variante est facultative.
- II.2.5) Critères d'attribution
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
- II.2.6) Valeur estimée
Valeur hors TVA : 200 000 euros
- II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique
Durée en mois : 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions :
Reconduction tacite 3 fois 1 an, soit une durée totale de 4 ans reconductions comprises.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : oui

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Les prestations, objet de la présente consultation, pourront donner lieu, avec l'attributaire du présent contrat, à un nouveau marché pour la réalisation de prestations similaires.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Contrôle d'accès

Mots
descripteurs
: Contrôle
d'accès,
Matériel de
sécurité

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

8 janvier 2018 - 15:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 9 janvier 2018 - 09:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.1) RENOUELEMENT

La facturation en ligne sera acceptée

Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Une visite facultative est possible. Les candidats intéressés peuvent, dans les meilleurs délais, contacter Anthony GUGLIELMI (04 76 59 59 72 / 06 10 47 23 76) ou Gilles DURAN (04 76 59 58 91 / 06 40 34 28 32).

Les documents transmis par voie électronique seront re-matérialisés après l'ouverture des plis et pourront faire l'objet d'une signature manuscrite. Les envois par courriel ne sont pas autorisés.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Grenoble, 2 place de Verdun - BP 1135, 38022, Grenoble Cedex , F, Téléphone : (+33) 4 76 42 90 00, Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr, Fax : (+33) 4 76 42 22 69

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : recours possible devant le Tribunal Administratif en application des articles L 551-1 à L 551-12 (référé pré-contractuel) avant la signature, et L 551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans les délais prévus à l'article R 551-7 du code de justice administrative. Dans un délai de deux mois à compter de la notification du marché, un recours gracieux peut être déposé par écrit devant le président de la collectivité, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux. En outre, un recours de pleine juridiction est ouvert aux concurrents évincés, et peut être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Enfin, un recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, peut être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 07/12/2017